

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN, tenue le 12 juillet 2021, à 19 h 30, au Centre communautaire situé au 5350, 7e Rang à Saint-Lucien.

- 1 Mot de bienvenue et consigne concernant la distanciation sociale**
- 2 Présentation de l'ordre du jour**
- 3 Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Assemblée ordinaire du 14 juin et extraordinaire du 21 juin 2021
- 4 Finances / comptes**
 - 4.1 Présentation et adoption - comptes payés et à payer de juin 2021
- 5 Dépôt du rapport du responsable des travaux publics**
- 6 Correspondances**
- 7 Service de l'administration**
 - 7.1 Nomination d'un maire suppléant
 - 7.2 Transferts budgétaires
 - 7.3 Démission d'une conseillère
 - 7.4 Position de la Municipalité de Saint-Lucien sur le projet de transport collectif et de transport adapté de la MRC de Drummond
 - 7.5 Mandat pour les travaux de déneigement et de déglacage des terrains municipaux
 - 7.6 Paiement pour les travaux de la firme Brio
- 8 Service de sécurité publique**
- 9 Service de la voirie municipale**
 - 9.1 Mandat : Déneigement et déglacage des chemins à Saint-Lucien
 - 9.2 Règlement numéro 2021-144 établissant les limites de vitesse sur les rues sur le territoire de Saint-Lucien
- 10 Service de l'hygiène du milieu**
- 11 Service de l'urbanisme**
 - 11.1 Nomination de personnes désignées pour la délivrance des permis et pour l'émission des constats d'infraction
 - 11.2 Appui d'une demande à la CPTAQ pour le lot 5 454 925
- 12 Service des loisirs & culture**
 - 12.1 Mandat pour la création de l'emprise du réseau de sentier et la réalisation de travaux sylvicoles sur le terrain derrière l'église
 - 12.2 Entente avec Fondations communautaires du Canada dans le cadre du programme initiative canadienne pour des collectivités en santé
 - 12.3 Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air (PAFSSPA)
 - 12.4 Mandat à Eskair pour l'aménagement du réseau de sentier sur le terrain derrière l'église
- 13 Varia :**
- 14 Période de questions**
- 15 Levée de l'assemblée**